



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conservatoire du
littoral



Languedoc- Roussillon

Gouffre de l'Oeil Doux, L'Oustalet, Fleury d'Aude, Aude

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 ET PERSPECTIVES 2022

www.conservatoire-du-littoral.fr





Acquérir & protéger

En 2021

1198

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)
TRAITÉES ET 17 DIA PRÉEMPTÉES

367 000 €

POUR LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

35 ACTES SIGNÉS

DONT 80% À L'AMIABLE

+68 HA

PROTÉGÉS (DONT 33 HA D'AFFECTATION
FNAFU AU MAS DE L'ISLE AU BARCARÈS)

3 NOUVEAUX PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION :

BAJOLE 63 HA (BAGES, AUDE) ;
ETANG DE CANET 12 HA (ST-NAZAIRE
- PYRÉNÉES-ORIENTALES) ; MARAIS DU
NARBONNAIS 211 HA (NARBONNE, AUDE)

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral poursuit l'objectif ambitieux de protéger le tiers naturel du littoral à l'horizon 2050. Pour cela les délégations de rivages mettent en œuvre une stratégie d'intervention foncière définie en 2015. Malgré de nombreuses difficultés liées à la crise sanitaire, l'activité foncière de la délégation Languedoc-Roussillon a pu se poursuivre en 2021.



SITE DE BAJOLE
(BAGES, 11)

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION AUTORISÉE (PA)

Site de Bajole (Bages, Aude).

Le PA a été étendu sur les rivages de l'étang de Bages-Sigean, sur des prairies humides et des sansouïres situées sur ses rives qui offrent un point de vue paysager remarquable sur le village de Bages et sur l'anse des Galères. Cette extension a été réalisée à la demande de la commune de Bages qui a

manifesté son souhait de s'impliquer dans la gestion du site, notamment pour résorber les usages inappropriés en bord de lagune. Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée est également impliqué sur ce site emblématique de son territoire.



UN NOUVEAU CONSEIL DE RIVAGES MÉDITERRANÉE

Le 15 novembre s'est tenu le nouveau Conseil de rivages Méditerranée réunissant élus et membres des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie, a été élue Présidente du Conseil de rivages Méditerranée. Les autres élus de la Région Occitanie siégeant au Conseil de rivages sont Katy Guyot, Didier Codorniou, Jean-Marc Biau. Les élus titulaires des départements littoraux de la région Occitanie siégeant au Conseil de rivages sont Martine ROLLAND - Pyrénées Orientales, Francis MORLON - Aude, Jacqueline Markovich - Hérault, Robert CRAUSTE - Gard. Le Conseil de rivages Méditerranée associe également les préfets, services de l'Etat, établissements publics et agents des départements et de la Région.



MAS DE L'ISLE,
(BARCARÈS, 66)

AFFECTATION DU MAS DE L'ISLE

Le 29 juillet, l'Etat au travers du service des Domaines, a affecté au Conservatoire du littoral 33 hectares au Mas de l'Isle sur la commune du Barcarès. Cette affectation permet une maîtrise foncière de la totalité du site dont la gestion est assurée par la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée. Cet espace atypique et chargé d'histoire constitue une importante coupure d'urbanisation au cœur de la station balnéaire du Barcarès. Fortement remanié lors des travaux d'aménagement de la mission Racine dans les années 70, il est néanmoins l'un des rares espaces naturels sur le lido qui isole l'étang de Salses Leucate de la façade maritime. La maîtrise foncière globale par le Conservatoire du littoral va permettre une gestion cohérente des milieux dunaires et de ses enjeux écologiques.



LE NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2021-2025

signé en juillet entre
le Conservatoire du

littoral et l'Etat fixe cinq axes stratégiques:

- Sauvegarder le tiers naturel à horizon 2050
- Contribuer à la résilience des littoraux par un aménagement durable d'adaptation au changement climatique
- Contribuer à la transformation de l'action publique
- Conforter les partenariats et le positionnement du Conservatoire dans les gouvernances et dynamiques territoriales
- Développer et promouvoir les valeurs et bénéfices environnementaux, sociaux, économiques et culturels de l'action du Conservatoire



ANSE PEYREFITTE,
(CERBÈRE ET BANYULS, 66)

CRÉATION EN 2022, D'UN PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE 53 HA

Anse de Peyrefitte (communes de Cerbère et Banyuls, Pyrénées Orientales)

L'anse de Peyrefitte est une entité paysagère remarquable de la côte des Albères. Elle est constituée en majorité d'espaces naturels et viticoles et d'une plage très attractive. Elle comporte également de nombreux équipements : le sentier sous-marin de la réserve marine de Banyuls et son point d'accueil, de multiples zones de stationnements et voiries, une clinique, plusieurs résidences de vacances, un camping municipal, des cabanons, etc. Pendant de nombreuses années, un projet immobilier incompatible avec la Loi littoral a été envisagé au cœur de l'anse de Peyrefitte. La nouvelle équipe municipale y a mis fin et souhaite désormais que ce site soit protégé et valorisé du point de vue paysager, des habitats naturels et de la biodiversité, ainsi que sur le plan pédagogique. L'intervention foncière du Conservatoire a été sollicitée par les communes de Cerbère, Banyuls et la sous-préfecture.

Les perspectives foncières
en Languedoc-Roussillon, pour 2022

150^{HA}

EN COURS D'ACQUISITION
AU 15 MARS 2022,
SOIT 47 ACTES POUR ENVIRON
1 MILLION D'EUROS.

270^{HA}

DE DPM EN COURS D'AFFECTATION

Objectif fixé à l'échéance 2050
afin d'atteindre la préservation
du « tiers naturel » du littoral

+20 000^{HA}



UN PARTENARIAT AVEC LA SAFER

Les acquisitions réalisées par la délégation Languedoc Roussillon bénéficient de partenariats importants avec d'autres opérateurs foncier. Ainsi une convention avec la SAFER Occitanie a pour objectifs de coordonner sur certains secteurs littoraux les interventions foncières des deux organismes, et de définir les conditions d'intervention et d'association de la SAFER pour la connaissance et la gestion agricole.



Gérer & partager

33

STRUCTURES BÉNÉFICIENT D'UNE CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT ET ASSURENT LA GESTION DES SITES DU LITTORAL D'OCCITANIE

6000 HA

SONT EXPLOITÉS PAR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES TRADITIONNELLES : AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PÊCHE, ET 8 000 HA ENVIRON SONT CHASSÉS.

25000

POINTAGES D'ESPÈCES SUR LES RIVAGES DE L'OCCITANIE ONT ÉTÉ RÉALISÉS GRÂCE À LA BASE DE DONNÉES NATURALISTES VISIOLITTORAL MISE À DISPOSITION DES GESTIONNAIRES

5 MILLIONS

DE VISTEURS ESTIMÉS CHAQUE ANNÉE SUR LES SITES

4

MAISONS DE SITE DÉJÀ OUVERTES AU PUBLIC

Des partenariats renouvelés en 2021



Une convention cadre 2021-2023 avec la région et déclinée avec les départements 34, 11 et 66

La région et le Conservatoire se sont fixés des objectifs partagés et se sont dotés de moyens pour :

- Contribuer à l'atteinte des objectifs des stratégies nationales et régionales pour la biodiversité et renforcer la résilience des écosystèmes et des territoires, dans un contexte de changement climatique ;
- Conduire une politique volontaire en matière de préservation, de gestion et de valorisation des patrimoines naturels et culturels du littoral ;
- Développer, à travers un réseau de sites "vitrines", un tourisme de nature respectueux du patrimoine naturel et culturel exceptionnel du littoral d'Occitanie ;
- Promouvoir l'image du littoral régional auprès de ses habitants et de la clientèle touristique.

Ces ambitions se traduisent par un soutien constant de ces grandes collectivités aux actions de gestion conduites par le Conservatoire du littoral et les gestionnaires de ses sites.

Avec l'EID-Méditerranée

Après un travail innovant de prospective sur l'évolution du trait de côte et du paysage en contexte de changement climatique décliné sur le lido des Aresquiers en 2019 et 2020, le Conservatoire et l'EID se sont attachés en 2021 à faire un bilan et une restitution aux

acteurs locaux des aménagements réalisées au cours de la dernière décennie sur le secteur de l'Espiguette. **Programme 2022 : acquisition de connaissances sur la géomorphologie des tocs sur le site lido de Thau.**

Avec le CEN Occitanie

Dans le cadre de ce partenariat ancien et nourri, le Conservatoire et le CEN-Occitanie ont conduit des réflexions et produit des recommandations pour la gestion de zones humides, et notamment des assecs estivaux. L'actualisation des listes de vigilances régionales (habitats naturels/flore/faune) et des protocoles de suivis standardisés a été réalisée permettant notamment l'alimentation de la base de données Visiolittoral pour consolider et fiabiliser la connaissance naturaliste. Différentes expertises sur les sites du Conservatoire (le Clôt, le Méjean, étang de l'Or et La Grande Maire) ont été conduites afin d'orienter leur gestion.

Un nouveau partenariat avec l'ONF

En 2021, un nouveau programme de partenariat entre entités publiques a été conclu entre le Conservatoire et l'ONF (agence territoriale Aude, Pyrénées orientales, Ariège) dans l'objectif de favoriser les échanges d'expertises et la formation croisée des équipes des établissements publics ainsi que les gardes du littoral de la RNR de Sainte-Lucie. Un programme de travaux forestiers, de restauration paysagère et d'accueil du public, financé grâce à des crédits de France Relance, a été défini et est réalisé dans ce cadre.



ZOOM SUR LE PROGRAMME LIFE ADAPTO

L'agglomération du Pays de l'Or a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée par le Conservatoire d'un ambitieux programme d'aménagement réalisé en 2015 sur le site du Petit-Travers. Il est aujourd'hui considéré à l'échelle nationale comme un exemple réussi de gestion souple du trait de côte et de mise en œuvre de solutions

fondées sur la nature en contexte de changement climatique. Faisant partie des 10 sites pilotes du programme Life Adapto porté par le Conservatoire, le site du Petit-Travers a fait l'objet en 2021 de nombreuses études prospectives, environnementales et actions de sensibilisation sur ces sujets.

Plans et conventions de gestion



MAS LARRIEU
(ARGELÈS-SUR-MER, 66)

Deux conventions de gestion sur les sites du Moulin d'Ensourd et de la Réserve naturelle nationale du Mas Larrieu

La commune d'Argelès-sur-Mer est gestionnaire de ces deux propriétés du Conservatoire depuis 2007. Un nouveau cadre de gestion a été établi en 2021 afin de poursuivre le partenariat avec la commune

et de prendre en compte l'intervention de la Fédération des réserves catalanes sur le Mas Larrieu. Ces échanges ont permis de faire émerger de nouveaux projets d'aménagement pour les années qui viennent.

Une nouvelle convention cadre de gestion avec l'agglomération du Pays de l'Or

Le Conservatoire préserve 1037 hectares sur le territoire de Pays de l'Or Agglomération. Cette nouvelle convention signée en 2021 fixe les objectifs suivants : Sauvegarder les espaces naturels par une stratégie foncière concertée ; Reconquérir les paysages naturels et agricoles en luttant contre l'artificialisation ; Préserver les enjeux de biodiversité ; Prendre en compte les effets du changement climatique et

garantir la fonctionnalité et la résilience des écosystèmes ; Porter des projets de valorisation des patrimoines pour accueillir le public ; Contrôler les usages
Les perspectives pour 2022 sont la formalisation d'une convention de gestion spécifique au site du lido de l'Or, associant l'ONF en tant que co-gestionnaire, afin de lancer une nouvelle phase de projet à l'échelle de l'ensemble du lido.

Un règlement pour organiser la gestion de la ressource en eau du site lido de Thau

Un règlement d'usage de l'eau a été signé entre le Conservatoire, Sète Agglopolie, le CEN-Occitanie (gestionnaires), Grands domaines du littoral (exploitant viticole) et SUEZ, après une importante phase d'études et de concertation et sur avis du Conseil scientifique du Conservatoire. Ce document cadre organise la répartition et la gestion de la ressource constituée par les eaux traitées de la STEP de Marseillan-Plage. Il vise à concilier les enjeux naturalistes et la viticulture sous contrainte forte dans le contexte du changement climatique en zone littorale.



Le plan de gestion du site de la réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie

a été approuvé par le Conservatoire en

fin d'année 2021. Il a fait l'objet d'un avis du comité consultatif de la réserve naturelle régional et du CSRPN puis a été approuvé in fine par délibération du Conseil régional Occitanie en avril 2022. Il fixe pour les 10 prochaines années une vision pour le site, des objectifs et un programme d'actions à la hauteur des enjeux du site.

Journées des gardes du littoral 2021

les 17 et 18 juin à Gruissan

Le réseau régional d'environ 100 agents du littoral agit chaque jour pour mettre en œuvre la gestion des sites Conservatoire en Occitanie. Les gardes notamment en sont le bras opérationnel en réalisant des travaux, des études, en informant et sensibilisant, et en assurant les missions de police sur le terrain. En contact direct et quotidien avec les usagers, ils sont l'image du Conservatoire. L'animation de ce réseau de professionnels de la nature est donc un enjeu prioritaire pour la délégation. Chaque année sont organisées des rencontres ayant pour objectifs d'échanger sur leur métier et de trouver collectivement des



réponses à des enjeux prioritaires. Après le thème de la « sur fréquentation » des espaces naturels en 2021, sera abordé en 2022 celui des « usages conventionnés » sur les terrains du Conservatoire

(agriculture et chasse en particulier).

Prochaines journées des gardes du littoral 2022 prévues les 9 et 10 juin au Grau du Roi.



Restaurer & aménager

8

PROJETS EN PHASE OPÉRATIONNELLE.

20 M€

DE COÛT TOTAL ESTIMÉ, DONT 2,4 MILLIONS APPORTÉS PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL. COFINANCEMENTS : FEDER, RÉGION, CONSEILS DÉPARTEMENTAUX, GESTIONNAIRES QUI SONT LE PLUS SOUVENT MAÎTRE D'OUVRAGE DES PROJETS.

4 à 7 ANS

DURÉE D'UNE OPÉRATION (PROGRAMMATION ET TRAVAUX)

VALORISATION DU PATRIMOINE SALINIER

Anciens salins de Frontignan (Hérault)

En septembre a été inauguré l'ensemble des travaux de restauration des anciens salins et du lido de Frontignan, situés à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Montpellier. Comme la plupart des lidos et lagunes de la côte sableuse languedocienne, ces sites sont particulièrement soumis aux effets du changement climatique. Ils en sont ainsi les premiers témoins, mais sont aussi les lieux privilégiés où le Conservatoire du littoral et ses partenaires mettent en œuvre des solutions d'adaptation. Le projet d'aménagement des salins de Frontignan, pour lequel le Conservatoire a délégué sa maîtrise d'ouvrage à Sète Agglopolé Méditerranée, permettra dans ce contexte de conserver et de donner à voir les vestiges de ce patrimoine salinier, marqueur des territoires littoraux languedociens. Les



SALINS DE FRONTIGNAN (FRONTIGNAN, 34)

travaux réalisés, pour un montant d'environ 810 000 euros, ont permis la conservation de bâtiments et l'aménagement des entrées de site. Ils ont été réalisés avec le concours de l'Union Européenne, de Sète Agglopolé Méditerranée, du département de l'Hérault, de la région Occitanie et du Conservatoire du littoral. Un programme d'interprétation est en cours de définition pour compléter cette sauvegarde d'un patrimoine historique.



LES ARESQUIERS (FRONTIGNAN, 34)

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE L'ACCÈS PIÉTONS

Lido et Bois des Aresquiers (Hérault)

Dans la continuité des opérations menées sur le lido des Aresquiers depuis plusieurs années par le Conservatoire du littoral (démolitions, renaturation, approche prospective sur le paysage du lido naturel), le gestionnaire Sète Agglopolé Méditerranée assure la maîtrise d'ouvrage de travaux d'accueil du public. Il s'agit de réaménager l'accès piéton et vélo à la plage des Aresquiers et de canaliser le public sur le lido et le Bois des Aresquiers. Ces deux sites sont soumis à une fréquentation importante et ces travaux devraient permettre une restauration des habitats naturels sur des zones dégradées par le piétinement.

AMÉNAGEMENT DU REFUGE LITTORAL

Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie (Aude)

Les travaux d'aménagement du refuge littoral au domaine se poursuivent en vue d'une ouverture en 2023. Les exploitants du refuge ont été choisis en mars 2022 après un appel à candidature réalisé de mai à décembre 2021 dans le cadre d'une procédure de concession de service public. www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/431/28-sainte-lucie-11_aude.htm



SAINTE-LUCIE, (PORT-LA-NOUVELLE, 11)



AMÉNAGEMENTS ET RESTAURATION PAYSAGÈRE

La chapelle des Auzils (Aude)



CHAPELLE DES AUZILS
(GRUISSAN, 11)

Le site de la chapelle des Auzils et de son cimetière marin est un lieu d'histoire et de pèlerinage inséré dans un contexte paysager exceptionnel, au cœur du Massif de La Clape à Gruissan. L'ancienneté et l'histoire la chapelle, sa collection d'ex-voto de marins et son écrin naturel typiquement méditerranéen, lui confèrent un charme unique et pittoresque. Elle offre aussi un point de vue exceptionnel sur la Méditerranée.

Pour monter à la chapelle, on emprunte « l'allée des naufragés », sentier ponctué de cénotaphes édifiés à partir du 18^e siècle à la mémoire des marins perdus en mer. Le programme de réaménagements du site, porté en délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune, a permis de concilier paysage (déplacement et aménagement de l'aire de stationnement afin de masquer à la vue les véhicules depuis la chapelle, ouverture de perspectives paysagères) et sauvegarde du patrimoine (restauration de tous les cénotaphes, création de calades, ...) Le programme global de 600 704 € TTC a bénéficié des aides financières de l'Europe, de l'Etat, de la région du département et du Conservatoire du littoral. L'inauguration est prévue en 2022.



LES ORPELLIÈRES
(SÉRIGNAN ET VALRAS, 34)

OUVERTURE DE LA MAISON DE SITE DES ORPELLIÈRES EN JUILLET 2021

Sérignan (Hérault)

Le littoral d'Occitanie compte désormais une quatrième maison de site ! La Maison des Orpellières à Sérignan reçoit en effet depuis juillet 2021 les visiteurs curieux de découvrir le site, ses riches écologiques, ses dunes et ses lagunes. Durant la période scolaire, un centre de ressources de l'Education nationale permet l'accueil de classes sur les thèmes de la nature et de l'art. Un belvédère aménagé dans l'ancien château d'eau du

domaine viticole est le départ d'un sentier d'interprétation balisé qui parcourt les berges de l'Orb, la sansouire et la dune. Cet aménagement de 3,07 M€ a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et cofinancé par l'Union européenne (FEDER), l'Etat (Littoral 21, FNADT), la région Occitanie, le département de l'Hérault, l'Agglo de Béziers et le Conservatoire du littoral.

REQUALIFICATION PAYSAGÈRES DES BERGES DU PONANT

Le Grau du Roi (Gard)

Financé par France Relance, la région Occitanie et le Conseil départemental du Gard, le projet de requalification paysagère des berges nord du Ponant a été réalisée ! Déplacement de l'aire de stationnement, amélioration de l'accueil du public et renaturation en faveur des prés salés à haute valeur patrimoniale ont guidé cet aménagement. Amateurs de détente en bord d'étang ou pratiquants de sport de glisse sur le plan d'eau peuvent désormais profiter du site en toute sécurité, dans le respect des enjeux de biodiversité. Cette opération, confiée par mandat de maîtrise d'ouvrage à la Ville du Grau du Roi, a bénéficié d'un appui du CEN Occitanie lors de sa mise en œuvre – Montant total : 103 000 € HT



MAS LARRIEU
(ARGELÈS-SUR-MER, 66)

Mas Larrieu (Pyrénées-Orientales) RESTAURATION D'UN HANGAR AGRICOLE

Le domaine agricole du Mas Larrieu est situé dans la Réserve Naturelle Nationale du même nom et constitue un témoignage de l'activité agricole passée sur le littoral des Pyrénées Orientales. Sans usage depuis 2001, les trois bâtiments d'une superficie totale de presque 3000 m², se sont dégradés. Seule une partie du grand hangar fait l'objet d'un usage depuis l'installation d'un jeune agriculteur en 2016. Les vaches de la race Casta partagent le rez-de-chaussée du bâtiment avec une colonie de Grands Rhinolophes recensée depuis 2007. Dans le cadre de France Relance, le Conservatoire du littoral assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration de la toiture et de confortement du hangar. Les travaux devraient commencer en octobre 2022.



PROJET DE REcul DU STATIONNEMENT

Le Conservatoire du littoral a missionné le cabinet de paysagiste, DETOURS afin de réfléchir à un aménagement paysager des trois aires de stationnement de la Réserve. Située au droit d'une des plages les plus sauvages du littoral, la fréquentation de la réserve est estimée à 400 000 personnes par an. Le projet paysager propose une meilleure intégration de ces aires et le recul de l'aire centrale en bordure de réserve. Ce projet, en cours de discussion avec les différents acteurs concernés, pourrait être porté dès 2023 en maîtrise d'ouvrage déléguée par la commune d'Argelès-sur-Mer, cogestionnaire de la réserve naturelle.

Restaurer & aménager

MARAIS DU NARBONNAIS,
DOMAINE DU GRAND CASTELOU
(NARBONNE, 11)



S. Carnero

LANCEMENT TRAVAUX DE LA MAISON DE LA NARBONNAISE

Grand Castelou (Aude)

Le projet de la maison de la Narbonnaise et de la maison de parc au domaine du Grand Castelou est entré en phase de chantier en fin d'année 2021. Les premiers travaux ont consisté à purger et démolir les édifices sans intérêt, voire présentant des désordres structurels. Ainsi, en lieu et place des anciens logements des ouvriers, un bâtiment sous label Bâtiment durable Occitanie (BDO) sera reconstruit pour accueillir le siège du Parc naturel régional

de la Narbonnaise en Méditerranée. Le site, équipé d'outils d'interprétation de patrimoines de la Narbonnaise - dont le chantier de charpenterie de marine, a vocation à accueillir un large public tout au long de l'année. L'opération, portée sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la ville de Narbonne, mobilise de nombreux partenaires (Europe/FEDER, Etat/PL21, Région, CD11, Grand Narbonne, Ville et Cdl) pour un montant de 6,4 M€ HT.

CANAVÉRIER : MISE EN PLACE D'UN AMBITIEUX PROJET D'AGRO-ÉCOLOGIE

Saint-Laurent d'Aigouze (Gard)

Suite à l'acquisition du Canavérier en 2015, site de 650 hectares au cœur de la Camargue Gardoise à Saint-Laurent d'Aigouze dans le Gard, le Conservatoire du littoral, le Syndicat mixte de la Camargue gardoise (SMCG), gestionnaire du site, la Chambre d'agriculture et l'INRA avec l'appui de la région Occitanie et de l'Agence de l'eau RMC, ont mené une réflexion approfondie pour la conversion agro-écologique du domaine. Les 230 hectares de superficie agricole utilisée (SAU), historiquement cultivés en mode conventionnel (riz puis céréales sèches), ont permis de structurer un projet de polyculture élevage permettant de reconquérir des enjeux de biodiversité particulièrement sensibles - insectes pollinisateurs, oiseaux de plaine, chiroptères - en restaurant les infrastructures écologiques disparues, notamment le réseau de haies et les mares. Plus de 70 exploitants agricoles

ont manifesté leur intérêt pour le projet et 36 candidatures ont été déposées lors de la consultation engagée fin 2020. Une commission associant les élus du territoire a désigné à l'unanimité 4 agriculteurs pour exploiter près de 320ha sous certification Agriculture Biologique. Les conventions d'occupation ont été signées en début d'été 2021, permettant l'arrivée des vaches Aubrac et Angus dans le clos de polyculture et, sur les espaces naturels, celle de taureaux et chevaux Camargue.



CAMARGUE GARDOISE,
CANAVÉRIER
(SAINT-LAURENT
D'AIGOUZE, 30)



PHARE DE L'ESPIQUETTE,
(LE-GRAU-DU-ROI, 50)

PHARES DE L'ESPIQUETTE ET CAP DU BÉAR

Le-Grau-du-Roi (Gard) et Port-Vendres (Pyrénées-Orientales)

Prendre de la hauteur sera bientôt possible en gravissant les marches du phare de l'Espiguette (Le-Grau-du-Roi, 30) et du phare du Cap Béar (Port-Vendres, 66). Ces deux phares classés au titre des Monuments historiques, emblématiques du patrimoine littoral, ont toujours une fonction de signalisation maritime mais étaient fermés au public. Un an de travaux de restauration et d'aménagement permettront d'assurer leur pérennité et d'offrir des points de vues exceptionnels, fin 2022 sur les mouvements du trait de côte en Camargue et fin 2023 sur les caps rocheux de la côte Vermeille. Ces travaux qui portent à la fois sur les bâtiments et sur les espaces naturels aux abords, sont conduits sous la maîtrise d'ouvrage transférée de la commune du Grau-du-Roi pour un montant de 2,64 M€, à la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris pour un montant de 2,61 M€. Ils sont cofinancés par l'Etat (DRAC, PITE, DETR), la région Occitanie, les départements du Gard et des Pyrénées-Orientales, la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris, la commune du Grau-du-Roi, le Conservatoire du littoral et, pour le phare de l'Espiguette, par l'Union européenne (FEDER).

CONTACT

DÉLÉGATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
165, RUE PAUL RIMBAUD • 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 • TÉL : 04 99 23 29 00
MAIL : LANGUEDOC-ROUSSILLON@CONSERVATOIRE-DU-LITTORAL.FR